

Share ▼

Ouvrez l'œil... pour un environnement santé



LES LOUPES ACTIVES



Ouvrez l'œil... pour un environnement santé

Janvier 2013

Mission santé du mois : débusquez la **P-PHÉNYLÈNEDIAMINE (PPD)** dans votre teinture pour les cheveux (coloration capillaire).

La p-phénylènediamine (PPD) est un colorant dérivé du goudron de houille. Le goudron de houille est un mélange de nombreux produits chimiques dérivés du pétrole. Les teintures les plus sombres ont tendance à en contenir plus que les teintures plus claires.

- Recherchez le mot « p-phénylènediamine » (PPD) dans la liste des ingrédients de votre teinture capillaire (celle que vous achetez en magasin ou celle utilisée au salon de coiffure).
- Si la teinture utilisée contient de la p-phénylènediamine, remplacez la par une autre qui n'en contient pas ou demandez à votre coiffeuse ou votre coiffeur d'utiliser un produit qui n'en contient pas.
- Vous ne trouvez aucune teinture à cheveux sans p-phénylènediamine sur les tablettes de votre magasin? Faites connaître votre préoccupation au personnel (conseiller-ère, pharmacien-ne, etc.) et demandez à ce qu'un tel produit soit disponible.

La P-PHÉNYLÈNEDIAMINE (PPD)...

Les Loupes actives

Les loupes actives est une initiative du Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF), du Réseau des femmes en environnement et de Action cancer du sein de Montréal (ACSM-BCAM). Simple et efficace, *Les loupes actives* propose une mission santé par mois. Objectif : assainir notre environnement en repérant/éliminant un agent toxique de nos produits cosmétiques ou domestiques.

rqasf

Réseau québécois d'action
pour la santé des femmes



Faites partie du mouvement

Abonnez-vous à l'infolettre mensuelle *Les Loupes actives*.

La PPD est une substance très toxique et peut présenter un risque pour la santé si elle n'est pas utilisée correctement. D'ailleurs, au Canada, son utilisation est interdite dans les produits destinés à être appliqués sur la peau et elle est autorisée uniquement dans les teintures capillaires en autant que celles-ci soient accompagnées d'un avertissement.

Le risque de la PPD pour la santé

- est un agent sensibilisateur (peut causer de l'irritation cutanée et des réactions allergiques);
- a un potentiel cancérigène. Certaines études rapportent que les femmes qui ont utilisé des teintures capillaires sur une longue période ont un risque accru de développer certains types de cancer bien que les preuves soient contradictoires;
- peut provoquer la cécité si elle est utilisée près des yeux.

Plusieurs colorants dérivés du goudron de houille (« colorants d'aniline ») sont interdits par Santé Canada (**Voir la Liste critique des ingrédients cosmétiques**) et en vertu du **Règlement sur les cosmétiques**. Il a été recommandé que des dizaines de ces colorants, toujours largement utilisés dans les produits de beauté, soient évalués dans le cadre du **Plan de gestion des produits chimiques du Canada**.

L'Union européenne classe la p-phénylènediamine comme toxique (si elle entre en contact avec la peau, est inhalée, ou avalée) Elle est interdite dans tous les cosmétiques entrant en contact avec la peau.

Ensemble, les choses peuvent changer.

Pour un environnement plus sain

Ensemble, passons à l'action! Signez la pétition: Le Canada nécessite des symboles identifiables sur les produits qui contiennent des produits chimiques cancérigènes.

Plus d'informations?

- Réseau des femmes en environnement:
<http://www.sabotage-hormonal.org/>
- Action cancer du sein de Montréal:
<http://www.bcam.qc.ca/fr>
- Réseau québécois d'action pour la santé des femmes:
<http://rqasf.qc.ca/>